pour Quillemont. Et cependant c'est cette [illegible] qu'eut M. Joseph Willot d'imprimer [illegible] les « communiqués » émis par l'Abbé Pinte et qui avaient été responsable à la frontière et ensuite au duplicateur [illegible] jour où Mme Reboux offrit le matériel nécessaire à cette impression.

Après avoir rappelé les dangers courus, les [illegible] nombreuses, la mort de Joseph Willot, victime des mauvais traitements infligés par les Allemands, tombé au champ d'honneur pour son pays, en accomplissant une mission dévoue de bien Français, M. Paul Delecroix, conseiller de Mme Willot, collaboratrice [illegible] et gouverneur de son mari la garde du [illegible] ses compatriotes. L'héroïque dévouement des Roubaisiens pendant l'occupation et consacrant le souvenir de cet héroïque courage de Joseph Willot.

L'inauguration du monument commémoratif à l'Institut Technique Roubaisien

On se rend ensuite à l'Institut Technique Roubaisien, 37, rue du Collège. La maquette du monument conçu par le jeune sculpteur Roubaisien, dont le beau talent se révèle dans un matériau sans cohésion extraordinaire, est dressée dès à l'entrée de la cour sur une tenture encadrée de faisceaux de drapeaux tricolores.

DISCOURS DE M. LOUIS LEPOUTRE

Vice-Président du Comité

Devant la triple effigie de l'abbé Pinte, de M. Firmin Dubar, de Joseph Willot, qui surmonte l'inscription que nous avons relevée dimanche, M. Louis Lepoutre parle au nom du comité qui eut pieuse la gerbe de ce côté. Ils ont compris de que nos héroïques concitoyens, créateurs et collaborateurs de la presse clandestine ont fait pour eux. Devant tant de dévouement, les envahis ne pouvaient se taire. Il faut proclamer très haut qu'en toutes circonstances, la France a toujours trouvé les dévouements dont elle a eu besoin.

Firmin Dubar, qui prend l'énergique décision d'autoriser le fonctionnement de la T.S.F. à l'institut; qui prononce le grand jugement: Il ne faut pas travailler pour les Allemands!

Ce jour-là, il est l'honneur de la ville!

L'abbé Pinte, qui entreprit la périlleuse tâche de rectifier, au moyen de la T.S.F. les affiches boches.

Joseph Willot, qui mit sur pied le travail de diffusion des nouvelles vraies.

Mme Reboux vint à leur aide en mettant à leur disposition ses machines, ses presses et les caractères d'imprimerie. MM. René Cocq, Wardavoir et Dutrieu, ouvriers du « Journal de Roubaix », s'offrirent pour l'impression et le colportage, qu'ils accomplissaient à la barbe des « diables verts ».

M. Louis Lepoutre rend hommage au dévouement de Mlle Marguerite Nollet, — aujourd'hui Mme Herlicq. — Brillante élève de l'Institution de Ségur pianiste distinguée, elle fut vite appris le fonctionnement de la manivelle et remplaçait quand il le fallait l'abbé Pinte.

L'Institut Technique, transformé en caserne, l'abbé Pinte prenant les communiqués tandis que la sentinelle boche faisait les cent pas devant sa chambre, puis le martyre de Joseph Willot sont évoqués par M. Lepoutre, qui fait honneur à Roubaix d'avoir produit ces héros et regrette l'oubli dans lequel les Pouvoirs publics laissent les héros de l'« Oiseau de France ».

DISCOURS DE M. L'ABBÉ TILLIES

Directeur de l'Institut Technique

La tête de M. l'abbé Tillies se résume, dit-il, à dire cet unique mot: merci!

Merci à l'administrateur de l'Institut, M. Firmin Dubar, qui aux premiers jours de l'occupation engagea l'abbé Pinte à rétablir le poste de T.S.F.

A l'abbé Pinte que l'Institut est fier de compter au nombre de ses professeurs. Non seulement il lui fait honneur par son enseignement si apprécié mais il a écrit à sa gloire pendant l'occupation une page sublime. A côté du nom de l'abbé Pinte, M. l'abbé Tillies cite celui de Mme Herlicq-Nollet puis il s'incline respectueusement devant la grande figure de Joseph Willot. Il avait promis la collaboration pour le cours de chimie analytique à l'Institut Technique. Cet intérêt qu'il lui portait est une raison de plus pour que l'image de Joseph Willot trouve ici sa place.

M. l'abbé Tillie remarque que notre région envahie a dû le bienfait de la presse clandestine à des représentants qualifiés de l'enseignement catholique. Comme catholiques et parce que catholiques ils ont su donner, malgré le danger, dans des circonstances particulièrement difficiles une grande leçon d'honneur et de patriotisme.

Leur exemple répond au but poursuivi par l'Institut Technique: former des hommes de savoir, professionnel, social, patriotique. Ce enseignement redira à ceux qui passeront ici que le savoir reste le devoir même quand il comporte des sacrifices.

M. l'abbé Tillie a exprimé ses remerciements au Comité pour le don précieux qu'il fait à l'Institut.

ALLOCUTION DE M. GROUSSAU

La sympathique député du Nord ne devait point parler. Mais il a entendu un mot cruel. Les Pouvoirs publics oublient la récompense qu'ils doivent aux héros de la presse clandestine. Aussi M. Groussau veut donner lecture de ce qu'a dit sur l'« Oiseau de France » à l'Académie française M. Raymond Poincaré, dans une discours sur les Prix de vertu. M. Groussau met en valeur cette belle page que nous avons publiée ici-même au lendemain de la séance de l'Académie et il ajoute quelques paroles brèves mais énergiques et chaleureusement applaudies.

Il associe dans la personne de Mgr Leclercq, dont la conduite fut admirable, Tourcoing à Roubaix dans cette fête puis il prend l'engagement de faire réparer l'injustice qui vient d'être constatée.

La justice et l'honneur de la France, dit-il, exigent que les Pouvoirs publics attribuent à M. Firmin Dubar, à l'abbé Pinte et à la mémoire de Joseph Willot, la croix de la Légion d'honneur.

Le banquet

Le cérémonie s'est terminée par un banquet au Cercle de l'Industrie, Grand'Place, présidé par M. le vicaire-général Delbroucq, représentant Mgr Quilliet, évêque de Lille, retenu par l'état de sa santé, qui avait à ses côtés Mme Joseph Willot; MM. Firmin Dubar, Paul Delmasure, Leclercq-Huet, Mgr Leane recteur des Facultés Catholiques; M. l'abbé J. Pinte; Mme Reboux, directrice du « Journal de Roubaix »; le R.P. Vuillermet; Antoine Rédier, directeur de la « Revue Française »; M. et Mme Nollet-Carré; Mme Vanoutryve; M. l'abbé Paul Tillie, directeur de l'Institut Technique; MM. Groussau, député du Nord; Jules Dispa; Louis Lepoutre; Bufquin, directeur de la succursale de la Banque de France; le chanoine Thomiry, des Facultés Catholiques de Lille; Eugène Mathon, délégué régional de la Croix-Rouge; Joseph Wibaux, président de la Fédération Industrielle; Henri Eckman, président du Tribunal de commerce; Lenfant, commissaire central de Tourcoing; Robyn, directeur de la « Fraternelle des Combattants Roubaisiens »; l'abbé Leduc, supérieur de l'Institution N.-D. des Victoires; l'abbé Bellaert, vicaire à Saint-Martin; Soubrigas, sculpteur du monument; René Cocq, Dutrieu, Wardavoir et les autres collaborateurs, imprimeurs et propagateurs de l'« Oiseau de France ».

LES TOSTES

M. Louis Leclercq-Huet prononce, au dessert, un toste où brillent les sentiments élevés enchâssés dans une parfaite et délicate forme littéraire. En phrases élégantes, vives, imagées, il prête vie à l'« Oiseau de France », exalte l'héroïsme de ses ouvriers dont les statues en or, a-t-on dit, devraient être sur la place de Roubaix. Aviateurs de l'idéal, ils ont battu le record de la hauteur.

M. Louis Leclercq relève d'un mot juste le mérite de chacun. Rappelant que Mme Reboux prêta son matériel pour l'« Oiseau de France », que les ouvriers du « Journal de Roubaix », MM. Wardavoir, Dutrieu, René Cocq l'imprimèrent, il fait voir la directrice du « Journal de Roubaix » conservant, même en ce dangereux temps de guerre, le journal et le bien qu'il pouvait faire, comme principale préoccupation, et il lève son verre à celle pour qui tout cela fut accompli, à la France.

Mgr Leane, le distingué recteur de l'Université catholique de Lille, apporte le salut de l'Université à l'« Oiseau de France » de Roubaix volant vers Lille. Il bénit la mémoire sainte de M. Willot, s'incline devant sa sympathique veuve et proclame que les Lillois n'acquitteront jamais leur dette de reconnaissance pour les services que l'« Oiseau de France » leur a rendus.

M. le Vicaire Général Delbroucq lit le télégramme de regrets, d'admiration et de bénédiction de Mgr Quilliet, évêque de Lille, et célèbre le caractère roubaisien. Les Roubaisiens ont de l'esprit, comme tous les Français: de la justesse, tel M. Firmin Dubar qui fut toujours l'homme de sûr conseil; de la volonté, qui a créée Roubaix; de l'initiative, parfois effrayante. L'initiative roubaisienne fit front à l'ennemi. C'est à l'initiative roubaisienne, initiative économique, sociale et religieuse pour le bien de la France et de la Flandre, que M. le vicaire général Delbroucq lève son verre.

Madame Reboux, directrice du « Journal de Roubaix », avec son éloquence prenante et chaleureuse, parle comme femme en faveur des femmes qui se sont dévouées à l'« Oiseau de France »:

Madame Willot, qui a suivi son mari pas à pas dans son admirable sacrifice.

Mlle Marguerite Nollet, dont la résistance fut magnifique. Mme Reboux a été témoin des angoisses de son père, ne sachant jusqu'où devrait aller l'héroïsme de sa fille. En France libre, elle a, dans ses conférences, parlé de Mme Willot, de Mlle Nollet, grandes figures du devoir qu'il fallait opposer aux calomnies lancées contre les femmes des pays envahis. Il ne fallait tout de même pas que, dans la France entière, on prît l'exception pour la vérité.

Aussi, ayant enregistré la promesse de M. Groussau, de notre aimable député qui ne promet rien qu'il ne tienne, Mme Reboux lui dit: « Ce n'est pas trois croix de la Légion d'honneur, c'est cinq que je vous demande, en y comprenant Mme Willot et Mlle Nollet. »

Vivement M. Groussau se lève et, demandant la permission d'interrompre, il s'écrie, très applaudi:

« Si j'étais le maître, Madame, je dépasserais ce nombre. »

Mme Reboux rend hommage au personnel du « Journal de Roubaix », à MM. Wardavoir, Duquenne, René Cocq, Dutrieu, qui furent les collaborateurs de M. Willot. Elle se réjouit que la presse parisienne s'ouvre à la glorification de l'« Oiseau de France », car il faut que la France entière sache ce qu'a fait Roubaix pendant la guerre, comme elle a su l'énergie du travail des industriels roubaisiens en France non envahie.

Il faut que tout ce qui a souffert soit à l'honneur, comme notre admirable clergé, s'écrie Mme Reboux, dont j'ai dit partout le grand courage s'affirmant du haut de la chaire.

Honneur à ces vaillantes femmes des pays envahis si bien représentées par la femme héroïque que vous êtes, Madame, dit Mme Reboux en se tournant vers Mme Willot. Honneur à tous ceux qui ont souffert.

Les paroles de Mme Reboux ont produit sur l'assemblée une émotion qui s'est exprimée par d'unanimes applaudissements.

M. Antoine Rédier, directeur de la « Revue Française », heureux de trouver ici une des sources vivifiantes nécessaires à un pays s'engage à agir auprès de la presse parisienne pour que l'histoire de l'« Oiseau de France » soit connue, publiée et que la leçon qu'elle trace s'inscrive dans nos mémoires et celles de nos enfants.

M. A. Robyn, directeur de la « Fraternelle des Combattants Roubaisiens », au nom des Combattants exprime aux héros de l'« Oiseau de France » leur fraternelle admiration. Nous les considérons tous, dit-il, comme des nôtres.

M. Groussau ne veut qu'ajouter un mot à ce qu'a dit le matin à l'Institut, pour rapporter l'acte du père de Joseph Willot venant lui demander que la Tour Eiffel transmette au poste de Roubaix les communiqués roumains qu'il ne recevait pas encore. Il connaissait le danger, mais il dit: Il me le demande; puis-je le lui refuser? Admirable conduite! Je me charge, dit M. Groussau, de faire obtenir à ces vaillants et à ces vaillantes la récompense qu'ils doivent avoir — non pas pour eux, ils sont au-dessus de cela — mais pour nous. Il le faut pour notre région, pour l'honneur et la dignité de la France bien-aimée.

C'est sur ces paroles de M. Groussau que s'est terminée cette manifestation du souvenir et de la reconnaissance.

LES CONGRÈS

LA SEMAINE DU BATIMENT

Le Conseil Economique du Bâtiment est constitué

Paris, 27 juin. — La Semaine a terminé ses travaux par une assez courte séance, au cours de laquelle a été constitué le Conseil Economique du Bâtiment.

La présidence avait été donnée à M. Villemin, ancien président de la Fédération Nationale du Bâtiment, qui rappela en quelques mots qu'il avait défendu pendant trente ans l'idée de la solidarité professionnelle, qui allait prendre corps par la création du Conseil du Bâtiment.

M. Georges Coquelle, rapporteur général, prit la parole après M. Villemin, pour exposer le fonctionnement de l'organisme à créer.

Son utilité, dit-il, a été révélée par les discussions de chaque séance. Il permettra d'élaborer un plan d'action qui, tenant compte de toutes les nécessités, limitera les conflits entre entrepreneurs et fournisseurs. Il aplanira de même les difficultés entre architectes et entrepreneurs.

M. Coquelle précisa ensuite le rôle que jouera l'organisme, dont la nécessité est évidente pour tous. Organisme de liaison, le Conseil Economique n'aura pas à agir, mais de lui viendront les initiatives nécessaires; il indiquera le sens de l'action à entreprendre.

Pour terminer, M. Coquelle demanda qu'un seul Ministère soit chargé de tout ce qui concerne le bâtiment.

Composition du Conseil Economique du Bâtiment

Après diverses observations sur l'appellation du nouvel organisme qui est réservée, M. d'Estailleur, architecte, président de la Fédération du Bâtiment, lut un rapport sur la composition du Conseil du Bâtiment, qui sera la suivante: 12 architectes, 12 entrepreneurs, 12 ouvriers, 12 fournisseurs, 4 métreurs-vérificateurs, 3 employés, soit 55 membres.

Les associations participantes donnèrent toutes leur adhésion.

Ce sont les divers syndicats indépendants qui désigneront les délégués ouvriers.

La délégation de la C.I.P.F. est ainsi composée:

Un architecte, M. d'Estailleur; un entrepreneur, M. Ausseur, président de la Chambre Syndicale de la Menuiserie; un fournisseur; un ouvrier; M. Saunier et enfin, de MM. Coquelle et Pellerin.

M. Coquelle fit procéder au vote sur la question de la création du Conseil du Bâtiment. On vote par groupements. La création fut décidée à l'unanimité.

La première réunion du Conseil aura lieu avant le 15 juillet.

ATTENTAT OU NÉGLIGENCE ?

Un coussinet en travers d'un rail en gare de Bayonne

Toulouse, 27 juin. — Est-ce négligence d'un ouvrier poseur ou attentat criminel? Toujours est-il qu'avant-hier, au soir, vers 10 h. 30, en gare de Bayonne, un employé a découvert sur la voie suivie par les express se dirigeant vers Bordeaux, un coussinet placé en travers du rail, quelques mètres en avant du pont de la Citadelle. Quelques instants plus tard, le rapide de Paris arrivait et courait au-devant d'une catastrophe.

Une enquête est ouverte.

Un toréador mortellement blessé à Béziers

Béziers, 27 juin. — Au début de la grande course de taureaux, le matador espagnol Flores, après avoir été désarmé par le taureau, reçut un terrible coup de corne qui lui perfora le poumon droit. Le matador a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré, pendant que se continuait la corrida sous les acclamations de vingt mille spectateurs.

LA TRAGÉDIE IRLANDAISE

Que fera M. de Valera?

D'après des dépêches de Dublin, M. de Valera ne prendra sans doute aucune décision avant d'avoir consulté les membres du Dail-Eireann, dont plusieurs sont en prison.

Nouvel attentat à Dublin

Dimanche soir, quatre hommes armés, entrant dans la salle à manger de l'hôtel Mayfair, à Dublin, ont fait feu sur un groupe d'officiers de gendarmerie attablés en compagnie de leurs femmes. Un a été tué et un autre grièvement blessé.

Aucune arrestation n'a été opérée.

Le général Pau à Mayence

Mayence, 27 juin. — Le général Pau, inspecteur des Foyers du Soldat, est arrivé à Mayence, cet après-midi, vers 2 heures, pour séjourner quelque temps en Rhénanie.

Petites Nouvelles

— L'Etat a remboursé à la Banque de France 1 milliard 700 millions de francs d'avances.

— La mission française à la tête de laquelle se trouve le maréchal Foyolle, a reçu une réception enthousiaste à Montréal. La mission a été accueillie par sir Charles Doherty, ministre de la Justice, qui représentait le premier ministre, actuellement en Angleterre.

— Un télégraphie de New-York que l'exode des touristes vers l'Europe continue. En l'espace de trois heures, hier, 7 paquebots ont quitté New-York, emportant 10.000 passagers.

— L'ensemble des délégués de la Croix-Rouge suisse s'est tenu dimanche à Glaris. Le total des membres atteint maintenant 80.000. La collecte organisée dans ce pays a rapporté 762.000 fr., somme répartie par moitié entre la Croix-Rouge suisse et la Croix-Rouge internationale.

— Le Conseil général de la Banque de France a fixé le dividende des actions pour le premier semestre de 1921, à 150 fr. brut, soit 135 fr. net.

— Le Conseil municipal de Paris a procédé au renouvellement de son bureau. M. César Caire, libéral, candidat du bloc national, a été élu par 56 voix. M. Brunet, socialiste indépendant, a obtenu 31 voix.

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES DES SALAIRES

Réunies à Arras, le 26 juin, les Commissions administratives des salaires du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, ont adopté les résolutions suivantes:

Suppression définitive des indemnités de déplacement, de dépaysement, de rassemblement dans les communes minières, et de l'indemnité de cherté de pain, à partir du 1er juillet 1921.

Fixation, à dater de ce même jour, pour les régions dévastées ou libérées de ces départements des salaires horaires normaux des trois différentes catégories d'ouvriers, aux taux ci-après: Petits manœuvres de 15 à 16 ans, 0 fr. 80; manœuvres de 16 à 18 ans, 1 fr. 10; grands manœuvres, terrassiers ordinaires, 1 fr. 65; terrassiers professionnels, 2 fr.; maçons, menuisiers, forgerons, serruriers en bâtiments, plafonneurs, peintres, vitriers, tapissiers, couvreurs, 2 fr. 20; plombiers, zingueurs, tailleurs de pierres, 2 fr. 25; charpentiers, cimentiers, plâtriers, 2 fr. 50; piqueurs de grès, 2 fr. 50; puisatiers, 3 francs.

Les mêmes taux pour les zones non dévastées ne devront pas être dépassés. Les Comités techniques sont invités à fixer la majoration dite du surcalaire familial.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 28 JUIN:

Aujourd'hui, saint Irénée; demain, saints Pierre et Paul.

179e jour de l'année.

Soleil: Lever, 3 h. 51; coucher, 19 h. 56.

Lune: Pleine le 20. Dernier quartier, le 28.

Nos Sociétés au XIVe Concours régional de gymnastique de l'Union de Flandre

La Jeanne-d'Arc. — Nous recevons les lignes suivantes, sur les succès remportés dimanche, à Tourcoing, par cette excellente société:

Nos gymnastes se sont présentés au concours de Tourcoing, dimanche. Ayant été transportés par l'auto de M. Léon Crouzet, mise aimablement à notre disposition, frais et dispos, ils s'apprêtaient, pleins d'espérance, à passer les épreuves.

La société, depuis le succès d'Annappes, l'année dernière, mené et soutenue par la maîtrise persévérante et sûre de M. Denecker, son chef, s'est soumise au concours avec allégresse et confiance. Elle continuera ses efforts, et, doucement, mais certainement, renouvellera la bonne vieille renommée de notre vaillante société paroissiale. Dans ce cadre fraternel, la bonne humeur, la discipline, si nécessaires, sont inébranlées, communiquées, réchauffées, par notre sympathique aumônier, M. l'abbé Hitze, qui se fait un devoir d'assister à nos répétitions. C'est à cet esprit que nous devons les plus beaux succès, c'est à lui que nous devrons notre plus grande gloire.

Les adultes, peu nombreux, mais calmes et confiants, renforcés par quelques anciens, parmi lesquels nous tenons à remercier MM. Totain et Brunoel, se sont vu attribuer le deuxième prix de section, médaille de bronze, en première catégorie.

Les moulles sont sortis du concours de section, en excellence, avec le premier prix, médaille d'argent. Une série aux drapeaux alliés, habilement et magistralement enlevée, leur valut un prix d'excellence, médaille d'or.

Enfin, une pyramide pour les pupilles et adultes a décroché également un prix d'excellence avec médaille d'or.

La série aux drapeaux alliés et la pyramide ont mérité les félicitations du jury. Ces exercices devaient être représentés l'après-midi; seule la pyramide le fut.

En résumé, journée réconfortante, pleine d'avenir, joli succès, encourageant pour notre chef et stimulant pour nos gymnastes: deux médailles d'or, une d'argent, une de bronze.

— *L'Abeille.* — Cette jeune société du Patronage St-Eloi, récemment reconstituée, a obtenu, sous la direction de son chef, M. Raphaël Van Mul m, et M. Louis Bettremieux, moniteur, les succès suivants, en deuxième division:

Adultes: 1er prix de section; — Pupilles: Prix d'honneur; — Pyramides avec engins: Prix d'honneur.

La société fut désignée parmi les dix meilleures, pour se produire à la fête de l'après-midi, qui fut présidée par le général de Castelnau.

Nos plus vives félicitations à *La Jeanne d'Arc* et à *L'Abeille*.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours, aux Halles. Vente Libre de: Beurre 11 fr. 50 le kilo; Fromage Hollande, 9.00 le kilo; Margarine, 6.50 le kilo; Conserves Cassoulet, 1.60 la boîte; Brosses diverses de tous prix.

VENTE LIBRE DE VIN ROUGE ET BLANC 1.50 et 2.00 le litre

POMMES DE TERRE NOUVELLES (Lorgues) 1.75 les 2 kil.; 2 kilos par personne. Se munir de la carte de denrées

DISTRIBUTION DES SECOURS EN NATURE AUX CHOMEURS aura lieu rue Pellart, 99:

Mardi 28: 8 h., 24.001 à 26.000; 9 h., 26.001 à 28.800; 10 h., 30.001 à 30.900; 11 h., 30.901 à 32.400; 2 h., 32.401 à 38.100; 3 h., 40.001 à 41.000; 4 h., 41.001 à 42.700; 5 h., 42.701 à 43.800.

Mercredi 29: 8 h., 50.001 à 51.600; 9 h., 51.601 à 52.600; 10 h., 52.501 à 54.900; 11 h., 54.901 à 56.000; 2 h., 60.001 à 61.500; 3 h., 61.501 à 62.100; 4 h., 62.101 à 62.700; 5 h., 62.701 à 64.500.

SUCCÈS A PARIS D'ANCIENS ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE ROUBAIX. — Nous sommes heureux d'enregistrer les succès remportés au Conservatoire de Paris par d'anciens élèves du si réputé Conservatoire de Musique de Roubaix.

Classe d'harmonie: 1er accessit, M. Vandewale, ancien élève de M. Kœnig. — Classe de solfège: 3e médaille, M. Carpentier, ancien élève de M. Capelle. — Classe de violoncelle: 1er accessit, M. Krabansky, ancien élève de M. Bequart. — Classe de violon: 1er accessit, M. Vanoorbecke, ancien élève de MM. Lecomte et Duhamel. — Classe de clarinette: 1er accessit, M. Roman, ancien élève de M. Capelle. — Classe de cor: 1er accessit, M. Vandenbrouck, ancien élève de M. Boyle. — Classe de flûte: 3e prix, M. Carpentier; 2e accessit, M. Vandewale, anciens élèves de M. Dussauzay.

Très cordialement nous adressons aux lauréats nos sincères félicitations, en même temps qu'à leurs anciens et distingués professeurs.

HALLE FLIPO. — Café recommandé, 8 fr. le kilo; beurre extra 2n, 11 fr. 50 le kilo. Hollande extra, 7 et 8 fr.; Chester, 8 à 10 fr.; Gruyère, 10 fr. Bon vin, 1.25; blanc, 2 fr. Pain d'épices pur miel, 4 fr. Jambon, 8 fr. 77860d

UN ROUBAISIEN PRIMÉ AU CONCOURS LITTERAIRE DES ROSATI DE PARIS. — Nous apprenons que M. Marc Choquet, vérificateur des contributions indirectes, secrétaire-archiviste de la « Muse de Nadaud », vient d'obtenir au concours littéraire des Rosati de Paris, prose française, un premier prix avec rose d'argent.

Nous sommes heureux d'adresser à notre concitoyen nos meilleures félicitations.

ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER. — Pour se couvir de ces accidents, souscrivez une assurance individuelle, étendue aux accidents de tramways, à prime unique pour la vie entière, garantissant, pour 85 fr., 25.000 fr. en cas de mort et 25.000 fr. en cas d'infirmité; pour 115 fr., en plus de cette somme, 15 fr. par jour en cas d'incapacité temporaire. Indispensable aux industriels et aux voyageurs. S'adresser: 17, rue Jules-Dérégnaucourt, Roubaix. 77874d

LA HUITIEME COMMISSION ARBITRALE DES LOYERS. — Cantons de Roubaix Est et Ouest. — Il sera procédé le 8 juillet, à 9 heures, en l'une des salles du Palais de Justice, au tirage au sort des assesseurs qui composeront la première session de la huitième commission arbitrale C.

..AVIS AUX AUTOMOBILISTES. — La Société Loucheur, Thersen et Cie se trouvant disdoute amiablement à dater de ce jour, M. Georges Loucheur nous prie d'informer sa nombreuse clientèle qu'il continue seul le même genre d'affaires. Il se tient à son entière disposition et en particulier pour la vulcanisation des pneus et chambres à réparer. Il assure que tous ses efforts tendront, comme par le passé, à justifier la confiance que l'on voudra bien continuer à lui témoigner. Le siège de la maison se trouve 29, rue de l'Hospice, Roubaix. 77830d

LA FETE DE SAINT-PIERRE AU CERCLE SAINT-ALEXANDRE. — Le Cercle Saint-Alexandre, à l'occasion de la Saint-Pierre, a fait, dimanche soir, une sympathique réception au vénéré pasteur de la paroisse du Très-Saint-Rédempteur, M. l'abbé Pierre Agache.

M. E. Desrumaux, président d'honneur, a exprimé les sentiments dévoués des membres du Cercle envers M. l'abbé Agache, qui l'en a remercié et s'est déclaré heureux de rencontrer ses paroissiens dans ce Cercle.

La soirée s'est terminée par une partie musicale choisie, dont les interprètes, M. et Mme Prudent, et la chorale « La Fraternité » sous la direction de M. Losfeld, furent très applaudis.

..COMME ELLE L'AVAIT ANNONCÉ, LA MAISON DUJARDIN cesse la liquidation le 30 juin. Les personnes qui n'auraient pas encore visité la salle d'exposition sont invitées à y aller avant cette date. 77832d

LE GRAND TOURNOI DE BOULES AU PROFIT DES CHOMEURS. — On nous communique:

Les boules devant servir au tournoi, seront des boules spécialement remises sur le tour ou neuves n'ayant jamais servi sous leur forme actuelle. Les bouloires jumelles sont aussi complètement remises à neuf et aucun joueur n'y aura été admis avant le tournoi.

Il s'ensuit que nul ne peut connaître ni les boules, ni ses jeux exclusivement réservés aux confrères du tournoi.

En conséquence, la chance sera égale pour tous et il serait difficile de pronostiquer quels seront les heureux champions du prix de 1.000 francs.

FÊTES DE L'EPEULE ET DE LA RUE DE MOUVAUX. — On nous prie d'insérer:

Le Comité annonce deux jeux supplémentaires de flèchettes. — Réunion ce soir, mardi, chez M. Dearx, 40, rue de l'Epeule, à 20 heures.

— Les forains désirant s'installer à la ducasse de l'Epeule, qui aura lieu dimanche 3 juillet, sont invités à se trouver mercredi 29 juin, à 14 h., 113, rue de l'Epeule, pour la distribution des places.

CABINET DENTAIRE de Rx. E. Rey, chirurg. dentiste de l'Univ. de Paris, 11, r. Ste-Thérèse. Soins et travaux de prothèse perfectionnés. 52-2

VOL D'UN CHIEN. — Mme Simoens, demeurant rue de Bourgogne, a porté plainte contre une femme qui lui est inconnue et lui aurait volé son chien, d'une valeur de 50 francs.

MENUS FAITS. — Des procès-verbaux ont été dressés à charge d'un habitant de Croix, pour avoir laissé circuler trois chiens sans colliers ni musellères; d'un chauffeur d'auto de Lille, pour excès de vitesse; d'un étudiant de Roubaix, pour circulation en vélo au parvis Saint-Martin; d'un tonnelier de Lys-lez-Lannoy, pour circulation en vélo sur le trottoir, à la Justice.

CROIX

LES MORTS GLORIEUX. — Lundi matin, à 8 h. 30, ont eu lieu, en l'église Saint-Pierre, les funérailles de MM. Lodois Wattrelot et Arthur Vandendaele, dont nous avions annoncé le retour des corps. La levée fut faite au dépositoire de l'Hospice, rue des Ogiers, par M. l'abbé Declerck, curé de St-Pierre. Le service religieux fut célébré à l'église de cette paroisse, puis les corps furent conduits au cimetière, où se fit l'inhumation dans le terrain réservé aux morts pour la France.

Un très grand nombre de personnes assistaient à la cérémonie, ainsi que des délégations de la Musique Municipale, d'Anciens Combattants et des Mutilés.

NOUS RAPPELONS que les annonces pour le « Journal de Roubaix » peuvent être remises à la Librairie Dewas, 16, rue Jean-Jaurès. 74747

WASQUEHAL

FUNERAILLES DE DEUX SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE. — Lundi matin, à 9 heures, en l'église Saint-Clément, ont été célébrées les funérailles de deux soldats de Wasquehal, MM. Henri Piesvet et Louis Duvronne, morts au champ d'honneur, dont les corps ont été ramenés du front.

La levée du corps a été faite par le clergé de la paroisse. Dans la nombreuse assistance, on a assisté aux obsèques, on remarquait une délégation du Conseil Municipal, les membres de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, de la Sous-section des Mutilés et Réformés de guerre, de l'harmonie La Jeune France et des sociétés de la commune.

Au cimetière, M. Daniel Lescaeje, adjoint au maire, a retracé éloquemment la vie de ces deux héros.

RETRAITES OUVRIERES. — Les personnes ayant reçu une lettre du Préfet du Nord, les invitant à fournir à la Mairie de leur résidence un certificat de salaire joint à leur carte d'identité pour leur permettre de bénéficier d'un des régimes transitoires prévus par la loi du 5 avril 1920, sont prévenues qu'aucune des pièces indiquées ci-dessous ne sera acceptée après le 1er juillet. S'adresser à la Mairie (3e guichet).

UN HABITANT BLESSÉ DANS L'ACCIDENT DE CHEMIN DE FER DE BEAUCOURT. — Parmi les blessés de la catastrophe de Beaucourt-Hamel, qui est traitement à l'hôpital d'Arras, se trouve un habitant de Wasquehal, M. Fernand Wanin, maçon, demeurant rue du Tries.

M. Wanin, qui était dans l'un des wagons de queue du train 628, a deux fractures de la mâchoire inférieure, et des contusions diverses sur le corps, principalement aux cuisses.

NOUS RAPPELONS que les annonces à paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises à la Librairie Flipo, rue Ferrer.

WATTRELOS

LE BUREAU DES POSTES ET TELEGRAPHES. — Par arrêté du sous-secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes, publié dans le « Journal Officiel » du 26 juin, la ville de Wattrelos est exonérée, à partir du 1er juillet de cette année, des frais de distribution des télégrammes, des messages téléphonés et des avis d'appel téléphonique.

LA MUSIQUE « LES ENFANTS DE LA LYRE » A HERSEAUX. — Cette excellente société a donné, dimanche 26 juin, à Herseaux, à l'occasion de la ducasse, un concert qui produisit une bonne impression près du public herseautois.

M. Duhamel, directeur, fut félicité par M. Seynave, qui lui remit un bouquet.

La « Brabançonne » et la « Marseillaise » furent ensuite jouées par la musique.

LES CONSULTATIONS DE NOURRISSONS — Les séances de consultations de nourrissons des écoles de filles du Centre et du Touquet, qui devaient avoir lieu le 7 juillet, sont avancées de huit jours, et auront lieu le jeudi 30 juin, suivant l'horaire habituel.

Il est rappelé aux mamans que les nourrissons non encore présentés à la consultation, doivent, au préalable, être inscrits à la Mairie, au bureau de l'Office social.

LES SÉANCES DE VACCINATIONS GRATUITES. — Le jeudi 30 juin, séances de vaccinations gratuites aux endroits indiqués ci-dessous: A 9 h., à l'école des filles du Touquet, par M. le docteur Broquet, et à 11 h., à l'école des filles du Centre, par M. le docteur Jacquemont.

UN MOULEUR SE BLESSE AU GENOU. — A la fonderie de MM. Bénagne et Cie, rue Faidherbe, un mouleur, Henri Vanhecke, 16 ans, s'est blessé au genou en travaillant.

A BOULOGNE-SUR-MER

Les merveilles que prépare cette saison le Casino de Boulogne surpasseront, dit-on, tout ce qui a été fait jusqu'ici: Grandes Fêtes de Nuit, Rallyes, Tir aux Pigeons, Courses de Chevaux, Concours Automobiles, Régates, Tournois Internationaux de Hockey, Golf, Tennis; tous ces events sensationnels promettent aux baigneurs un séjour unique. Il faut également mentionner le restaurant de premier ordre qui satisfera les plus fins gourmets. 77842d

LANNOY

FLERS

NOS MORTS GLORIEUX. — Le corps d'un enfant de la commune, M. J.-B. Bridelance, dont les parents habitent rue de Lannoy, vient d'être ramené à Flers, exhumé d'un cimetière du front. M. Bridelance, qui était de la classe 1914, appartenait au 43e R. I. Il fut tué à Brézy (Aisne), le 25 juillet 1918.

La glorieuse dépouille a été déposée dans une chapelle ardente de l'église, où les funérailles seront célébrées dimanche prochain, 3 juillet.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception des impôts sur le chiffre d'affaires aura lieu le 4 juillet, de 8 à 11 h., à la Mairie, pour la Section du Bourg.

NOUS RAPPELONS que les annonces pour paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises à M. Dubes, marchand de journaux à Flers-Bourg. 77206

HEM

LE TROTTOIR AUX PIETONS. — Deux jeunes Roubaisiens, étudiants, ont été gratifiés d'un procès-verbal, pour avoir circulé en vélo sur un trottoir interdit.

PRIMES A LA CULTURE DU LIN. — Les cultivateurs qui ont ensemencé du lin en 1920, sont priés de se présenter, mardi 28 juin, à la Perception, pour toucher leur prime.

BAISIEUX

LES FUNERAILLES D'UN MORT GLORIEUX. — Lundi, à 10 h., en l'église Saint-Jean-Baptiste, au Petit-Baisieux, furent célébrées les funérailles de M. Alphonse Bonnet, mort pour la France, dont la veuve habite rue du Petit-Baisieux.

M. Alphonse Bonnet était caporal-fourrier à la 22e Comp. du 338e R.I., et fut tué, le 29 juillet 1918, à la Fère-en-Tardenois (Aisne).

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Deltombe, curé de la paroisse, devant une nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait M. Duquennoy, maire, entouré du Conseil municipal, une délégation des Douanes, les Anciens Combattants de la commune, etc.

Après le service religieux, le cortège se rendit au cimetière, où, devant la tombe du héros, M. Dekour, au nom des Anciens Combattants, salua une dernière fois la glorieuse dépouille, retraçant en paroles émues, la carrière toute de dévouement de M. Alphonse Bonnet.

Le corps a été inhumé dans le caveau réservé aux enfants de la commune morts pour la Patrie.

DERNIÈRE HEURE

LA CATASTROPHE DE BEAUCOURT - HAMEL

Nouveaux décès

Les dernières identifications

Amiens, 27 juin. — Dans la nuit, M. Badin, d'Issy-les-Moulineaux, était décédé. A midi, ce fut le tour d'un autre blessé, le soldat Alfred Doubet, du 56 d'infanterie.

Dans la journée, on a identifié les cadavres de Mme Regnit, 25 ans, de Rang-du-Fliers; de Léon Marchal, 36 ans, de Saint-Maur; de Mme Martinache, 21 ans, d'Iforaning.

Un seul cadavre, resté inconnu, a été photographié avant l'inhumation.

A la Commission sénatoriale des Finances

Démission de M. Jeanneney

Paris, 27 juin. — Après audition de M. Le Troquer, ministre des Travaux publics, sur le nouveau régime des chemins de fer, et ayant constaté que des améliorations importantes avaient été réalisées au projet, la commission sénatoriale des finances a décidé, par